

## **Appel à candidatures pour le recrutement de deux élèves-pilotes maritimes pour le compte du Port Autonome de Nouadhibou (PAN)**

Le Port Autonome de Nouadhibou (PAN) lance le présent appel pour la sélection de deux candidats à la formation de pilote maritime.

Cet appel est ouvert également aux officiers du PAN satisfaisant aux qualifications ci-dessous énumérées. A égalité entre un candidat interne et un candidat externe, le candidat interne sera sélectionné.

### **Qualifications requises**

Le candidat devra :

- Etre de nationalité mauritanienne,
- être âgé au 1er juin 2016 de 40 ans au plus,
- être détenteur d'un brevet de capitaine de la marine marchande
  - d'un brevet de lieutenant au long cours
  - d'un brevet de capitaine de pêche
- Justifier de entre 48 mois (pour les candidats âgés de moins de 35 ans) et 60 mois (pour les candidats âgés de plus de 35 ans) de navigation effective,
- être apte physiquement.

### **Constitution du dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit comprendre:

- Un extrait d'acte de naissance,
- Un certificat de nationalité,
- Une copie de la carte d'identité nationale,
- Un certificat de casier judiciaire datant de moins de trois mois,
- Un certificat d'aptitude physique,
- Des copies des brevets enregistrés au niveau de la Marine Marchande,
- Une attestation de navigation,
- Un CV daté et signé,
- Une lettre de motivation manuscrite,
- Une demande manuscrite avec l'adresse complète du candidat,
- 4 photos d'identité récentes.

### **Dépôt de dossiers et date limite**

Le dossier de candidature devra être déposé sous pli fermé portant la mention "Candidature à la formation de pilote maritime pour le Port Autonome de Nouadhibou" au secrétariat de la Direction Générale du Port Autonome de Nouadhibou.

La date limite de réception des candidatures est fixée au vendredi 10 juin 2016 à 11heures00mn TU.

**Le Directeur Général**

**Ahmedou Ould Hademine Ould Jelvouné**